

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL USEP 87

Mardi 29 Septembre 2020 à Verneuil sur Vienne

Le Comité Départemental USEP a tenu son Assemblée Générale ordinaire, le 29 septembre 2020, à Verneuil sur Vienne ;

Cette Assemblée Générale était conjointe avec celle de la ligue de l'Enseignement et alternait les temps de parole Ligue/USEP.

Présents / Excusés : VOIR LISTE JOINTE EN ANNEXE

Ouverture :

Michel REBERAT, Président du Comité Départemental USEP 87 a ouvert l'Assemblée de l'USEP par un mot de bienvenu et remerciement aux présents.

Il a expliqué que son rapport moral serait présenté en dernière partie de l'Assemblée, avec les présidents de la Ligue de l'Enseignement et de l'UFOLEP.

Rapport d'activité :

Julien Roussel, Délégué USEP, présentait le rapport d'activité 2019 (exercice du 01/01/19 au 31/12/19).

Après un point sur les affiliations, la vie statutaire et le fait que de nombreuses activités existent dans divers domaines pour tous les cycles, il axait son propos en mettant en lumière 3 axes forts du comité USEP 87 :

- les 80 ans de l'USEP marqués par diverses actions nationales et départementales (Découverte frontball et Assemblée d'enfants, 80 km de randonnées...)

- Apprentissage du Savoir rouler à vélo, volonté forte du ministère dont le comité USEP 87 se fait l'écho sur le territoire Haut-Viennois.

Cette action permettait également de mettre en lumière les liens forts unissant USEP/UFOLEP avec la création de passerelles.

Ce rapport d'activité était approuvé à l'unanimité.

Rapport financier :

Marie DUPUY, Trésorière adjointe, présentait ensuite le rapport financier. Le budget global était de 132 396€. L'exercice 2019 a été excédentaire de 4697€.

Le **budget prévisionnel** pour 2020 était présenté.
Il se voulait résolument optimiste au regard des premiers éléments.

Le budget prévisionnel était approuvé à l'unanimité.

Les **montants des licences** pour 2020/2021 étaient ensuite abordés. Au regard de la situation sanitaire, il était décidé de ne procéder à aucune augmentation malgré les propositions d'augmentation de l'USEP Nationale.

Tarif 2019/2020

	Cotisation 2020/2021
Associations	36,00 €
Animateurs	18,50 €
Maternelles	4,60 €
Elémentaires	5,25 €

Le rapport financier, le budget prévisionnel et le montant des licences étaient approuvés à l'unanimité.

Rapport moral :

Michel REBERAT, Président, présentait ensuite son rapport moral.

Il se félicitait des bons résultats de l'USEP en terme de licenciés (numéro 1 en Nouvelle Aquitaine), actions mais pointait les limites financières du comité pour continuer à accompagner les écoles.

Il saluait la nomination d'un chargé de mission développement du sport scolaire par l'IA ainsi que les bons retours sur toutes les actions engagées pendant le confinement pour continuer à accompagner le réseau associatif USEP.

Le rapport moral était approuvé à l'unanimité.

Elections :

Les résultats des élections du nouveau Comité Directeur étaient présentées, tous les membres se présentant étant élus à l'unanimité (cf liste jointe).

Fait à Limoges, le 30 septembre 2020

Julien Roussel, Délégué USEP 87

